

N° 50/2020

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 05 OCTOBRE 2020**

**OBJET : REHABILITATION DE LA CURE DE ST EUSEBE**

Le cinq octobre deux mille vingt à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 25 septembre 2020

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BERNARD Aline, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain, SROCZYNSKI Charles,

**ABSENTS** : AUBERT Sylvain (procuration à OLLIVIER Nathalie), BOYER-JOLY Gilbert (procuration à MAGNAN Richard) TEMPIER Nicolas

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'Avant Projet Détaillé pour la réhabilitation de la cure de Saint Eusèbe, réalisé par Monsieur Jean-Pierre ESCALLIER, Architecte. Il propose de valider cet APD et de solliciter les financeurs.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ACCEPTÉ** de valider l'APD pour la réhabilitation de la cure de Saint Eusèbe pour un montant de **283 346.00 € HT**
- **VALIDÉ** le coût prévisionnel des travaux (APD, honoraires architecte et imprévu) d'un montant de 328 401.00 € HT
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter les financeurs (Département 05, Région, Etat et Europe)
- **DONNE** pouvoirs à M. le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**